

Niveau 2 : Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, « Soins immédiats et post-immédiats, mise en pratique »

La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, unité fonctionnelle du SAMU, a pour objectif la prévention et la prise en charge immédiate et post immédiate des troubles psychiques induits par un événement exceptionnel catastrophique. Cette seconde formation permet aux professionnels de santé psychique de mettre en pratique la prise en charge médico-psychologique des victimes de catastrophes ou d'accidents de grande ampleur.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances cliniques sur les réactions immédiates à un événement stressant
- Acquérir des connaissances générales sur la prise en charge immédiate
- Être en capacité de mettre en œuvre un *défusing*
- Acquérir des connaissances cliniques sur les réactions, en intervention psychothérapeutique post-immédiate
- Acquérir des connaissances sur le déroulement, concernant les 3 phases de l'*IPPI*
- Être capable de mettre en œuvre une *IPPI*

Modalités d'évaluation :

Questionnaire de connaissance, au début et à la fin de la formation

Programme de la formation :

Apports théoriques et cliniques : 1^{ère} journée matin

- Les soins immédiats : du holding au defusing
- Le defusing : Evaluer – Orienter – Prévenir

Mise en pratique : 1^{ère} journée après-midi

- Jeux de rôle :
 - defusing individuel
 - defusing collectif

Apports théoriques et cliniques : 2^{ème} journée matin

- Du débriefing à l'*IPPI* : les soins post-immédiats
- *IPPI* et groupe de parole : mise en place d'une intervention adaptée aux besoins

Mise en pratique : 2^{ème} journée après-midi

- Jeux de rôle :
 - Mise en place d'une *IPPI* : indications et modalités
 - Mise en place d'un groupe de parole ; indications et modalités

Prérequis : professionnels de l'urgence médico-psychologique

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques, analyse de cas cliniques et situations professionnelles
- Supports vidéo
- Travaux pratiques
- Travaux de groupe

Modalités

Formation dispensée par l'équipe de la CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique)

Intervenant(s) : Un médecin psychiatre, un psychologue ou un infirmier (binôme de l'équipe permanente de la CRUMP 14)

Durée : 2 journées de 9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Public : Professionnel exerçant dans le domaine de l'urgence médico-psychologique. Partenaires conventionnés par l'ARS.

Nombre de participants : 15 à 20 personnes. La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions.

Conditions tarifaires : 200 euros par participant

Modalités et délai d'accès : présentiel - formation ouverte toute l'année

Dates et Lieu : Merci de nous contacter

Contact : cump14@epsm-caen.fr ou 02.31.30.50.50, poste 5809 (mardi et jeudi)

Nos formations sont accessibles pour les personnes nécessitant un aménagement spécifique. Merci contacter le service formation à l'adresse suivante formation.continue@epsm-caen.fr afin de sécuriser votre parcours.

Chiffres clés (2025)

Taux de satisfaction général : 100%

Taux de satisfaction sur l'atteinte des objectifs : 100%

Taux de recommandation : 100%

Nombre de sessions organisées : 3